



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 28 octobre 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-huit octobre à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

PRESENTS : MM BARDOU - COMBET - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES DURIS - FADDI - FRANCES - GILBERT - KAZIMIERCZAK - RABOU - MM ALBA - BONAFE (Suppléant) - BONNET - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DADY - DURAND (Suppléant) - MEYSSONNIER - SEGUR - SUDRE (Suppléant) - VANDENDRIESSCHE - VIALA B.

N° 2015/145

Objet : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de Cocagne : désignation d'un nouveau délégué titulaire

Vu la délibération n°2015/61 en date du 07 avril 2015 relative à l'adoption des Statuts du PETR du Pays de Cocagne et désignant les délégués communautaires pour représenter la CCLPA,

Monsieur le Président précise que, suite au décès de M. GODEFROY, il y a lieu de procéder à la désignation d'un nouveau délégué titulaire pour représenter la CCLPA au PETR du Pays de Cocagne.

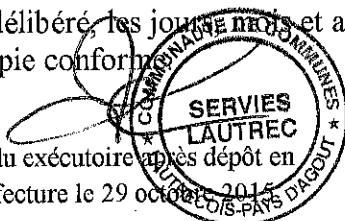
Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :


- désigne M. Christian MAZARS comme délégué titulaire au PETR du Pays de Cocagne pour remplacer M. François GODEFROY et M. François SEGUR comme délégué suppléant en remplacement de M. Christian MAZARS,
- rappelle les noms de l'ensemble des membres délégués titulaires et suppléants au PETR du Pays de Cocagne :

Titulaires	Suppléants
- Raymond GARDELLE	- Jean-François TACCONE
- Thierry BARDOU	- Alexandra TAILLANDIER
- Christian MAZARS	- François SEGUR
- Quentin VICENTE	- Christian GALZIN

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.
Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Sous-Préfecture le 29 octobre 2015




Le Président
Raymond GARDELLE